

décembre
2020



O
F
N
I

Le Pâquier





Magasin, fromagerie et tea-room Le Carambar

Place du Centre 6, 1661 Le Pâquier



carambar
tea room

Horaire

Lundi	07h - 12h et 17h - 19h	Vendredi	07h - 12h et 17h - 19h
Mardi	07h - 12h et 17h - 19h	Samedi	08h - 12h et 17h - 19h
Mercredi	07h - 12h et 17h - 19h	Dimanche	08h - 10h et 17h - 19h
Jeudi	Nous nous reposons		

25, 26, 27 décembre 2020 et 1^{er} janvier 2021 -> Fermé (Noël)

Jeudi 24 et 31 décembre 2020 -> Ouvert

Nous vous souhaitons de belles fêtes de fin d'année !

Fromagerie du Pâquier, Privet Jean-Daniel et Miriann

Tél./fax 026 912 26 63 / www.fromagerie-delagruyere.ch / info@fromagerie-delagruyere.ch



SOMMAIRE

SOMMAIRE	2
LE MOT DE LA SYNDIQUE	3
BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2021.....	5
BUDGET DES INVESTISSEMENTS 2021.....	6
ÉPURATION – RÉSEAU D’ASSAINISSEMENT – RUE DES MÉSANGES.....	6
SALLE POLYVALENTE COMMUNALE	7
PROTECTION CONTRE LES CRUES – RUISSEAU DES MORANDS VILLARBLANCHIN ...	8
NOUVEAU RÈGLEMENT COMMUNAL DE POLICE	9
ENGAGEMENT D’UN NOUVEL EMPLOYÉ À L’ÉDILITÉ.....	10
TAXE NON POMPIER – FACTURATION 2021	11
COMMANDE D’ACTES D’ÉTAT CIVIL EN LIGNE.....	11
VOTE ANTICIPÉ ET PAR CORRESPONDANCE	12
IMPÔTS 2021 – PAIEMENT DES ACOMPTES	12
PASSEPORTS ET CARTES D’IDENTITÉ	14
COTISATIONS AVS/AI/APG	15
FRIBOURG POUR TOUS	16
BIBLIOTHÈQUE.....	17
CIMETIÈRE.....	17
PROVENANCE ET QUALITÉ DE L’EAU POTABLE.....	19
PLAN DE SÉPARATION DES ZONES D’EAU POTABLE	20
HORAIRE D’OUVERTURE AU PUBLIC DE L’ADMINISTRATION COMMUNALE.....	21
HORAIRE DE LA DÉCHETTERIE	22
COLLECTE DES SACS-POUBELLE.....	22
PLAN DE COLLECTE DES SACS-POUBELLE	23
MEMODÉCHETS 2021	24
LES LIGUES DE SANTÉ DU CANTON DE FRIBOURG.....	27
RÉDUCTION DES PRIMES D’ASSURANCE-MALADIE 2021.....	29
SOCIÉTÉ JEUNESSE DU PÂQUIER	30
MAMANS DE JOUR.....	31
BABY-SITTING.....	31
ECOLE.....	32
ACCUEIL EXTRASCOLAIRE	34
INSERTION D’UNE PUBLICITÉ DANS LE BULLETIN COMMUNAL.....	34
ECOLE MATERNELLE.....	35
SERVICE DE PUÉRICULTURE.....	37
ABONNEMENTS CFF « FLEXICARD »	39
NUMÉROS UTILES	39
SOCIÉTÉS LOCALES	41

LE MOT DE LA SYNDIQUE

L'engagement politique : une belle aventure !

Cette fin d'année 2020, marquée par la pandémie Covid-19, l'est aussi par l'approche du renouvellement des autorités communales. Il devient de plus en plus ardu de trouver des personnes qui soient prêtes à mettre de leur temps au profit de la chose publique. La baisse de l'attrait pour la fonction communale interroge ; certes la mission est chronophage mais ô combien intéressante ! S'il est vrai que la conciliation entre vie professionnelle, familiale et de loisirs peut être un frein à l'engagement politique, je vous encourage néanmoins à tenter l'expérience. C'est un privilège d'assumer une mission communale au service de la population. Ce n'est pas seulement donner mais c'est aussi recevoir ! La fonction est riche en contacts humains et passionnante. Mieux connaître les différentes institutions qui régissent notre société est valorisant. Et puis, il y a le débat, les pesées d'intérêts, la recherche de compromis qui sont à la base de notre démocratie. Je lance donc un appel à toutes celles et tous ceux que cela titille mais hésitent ! J'encourage vivement l'engagement des jeunes et les invite à faire entendre leur voix : « Ils ont leur mot à dire sur l'avenir ! ».

Pour toutes questions, je me tiens volontiers à disposition, n'hésitez pas à m'appeler pour un entretien.

Vie communale

L'année 2020 a profondément affecté notre population ces derniers mois ; c'est bien là la première fois que l'on vit une expérience aussi difficile humainement. Au fur et à mesure de l'émission des directives émanant de la Confédération et du Canton, notre vie a pris une tournure totalement inattendue. Notre sphère d'action et nos libertés de mouvement et de rassemblement ont été grandement impactées. Il faudra du temps et de la patience pour s'en relever.

Ces périodes de confinement et semi-confinement se sont révélées pour certains, l'occasion de se montrer créatifs. C'est le cas d'un groupe de jeunes de notre commune qui a développé une plate-forme d'aide appelée « Solidarité Le Pâquier » à laquelle les personnes qui cherchent un soutien, une aide, pourront y recourir facilement. Elle sera opérationnelle à partir du 1^{er} janvier 2021. Une information sur son utilisation suivra en temps opportun. J'adresse un chaleureux merci aux deux jeunes que sont Simon Beaud et Diogo Martins pour leur belle initiative.

Le bulletin communal est un élément essentiel de communication qui a vocation d'informer de façon complète la population sur les affaires de la commune. Pour l'étoffer et le rendre plus attractif, une commission a été créée, formée de MM. E. Eguizabal, S. Meloni et de la Syndique. La question que la commission s'est d'emblée posée était : comment montrer qu'il fait bon vivre chez nous au Pâquier ? La réponse fût : en donnant la parole aux enfants des écoles, aux jeunes, aux seniors et aux sociétés villageoises afin que les citoyens puissent sentir le pouls de leur village. Vous pouvez donc être acteur de ce bulletin en partageant un évènement, une histoire de vie, une activité pour le faire vivre !

Regroupement scolaire

Les travaux pour le regroupement de notre cercle scolaire avec celui de Gruyères suivent leur cours et se déroulent dans un esprit très constructif. Nous sommes occupés à préparer la Convention qui nous liera en portant un soin particulier aux idées des uns et des autres et en gardant l'intérêt de l'enfant au cœur de nos préoccupations.

Le parc du Chervi, un parc pour tous !

Comme déjà annoncé ce printemps, le Conseil communal va profiter du réaménagement de la route cantonale et de la mise à ciel ouvert du ruisseau du Chervi pour aménager la zone d'intérêt général jouxtant la traversée du village. Le projet intègre un parc public, accessible à tous, aussi bien aux sportifs, aux enfants, aux aînés, aux promeneurs mais également aux utilisateurs de la déchetterie. Il se veut être un espace intergénérationnel et une chance à saisir pour notre commune et ses habitants. La population de notre village n'a cessé d'augmenter et nous voulons offrir à nos citoyens un lieu de rencontre et de cohésion sociale.

Un tel projet nécessite un accompagnement par des spécialistes et un mandataire a été choisi suite à un appel d'offres pour étudier les meilleures opportunités de développement pour ce projet d'envergure.

Le crédit d'étude sera présenté à l'Assemblée communale, il se monte à CHF 80'000.– .

Une nouveauté au service des Seniors

D'ici 2021, la Direction de la santé et des affaires sociales demandera aux communes d'avoir un concept Senior pour renforcer les liens intergénérationnels.

La commission communale Senior+ s'est déjà réunie à plusieurs reprises pour préparer un catalogue de mesures et donner suite à la consultation qui a eu lieu au début de l'année 2020. S'il apparaît que de nombreuses aides sont souhaitées, la commission a décidé de ne pas démarrer tout de suite à plein régime, mais de donner un ordre de priorité aux mesures. En cette période particulière, elle a décidé de prioriser la lutte contre l'isolement social, accentué encore par la pandémie. A ce titre, les membres de la commission que sont : Mesdames Marie-Madeleine Beer, Gisèle Bossel, Patricia Pasquier, M. Sébastien Meloni, Conseiller communal en charge des affaires sociales et la Syndique prendront de vos nouvelles tout prochainement.

Pour conclure, je formule le vœu que les vagues de pandémie apparues en 2020 se brisent et laissent naître des vagues calmes de sérénité et d'espoir pour 2021 !

Antoinette Badoud, Syndique

BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2021

Le Conseil communal a analysé le plus finement possible les conséquences financières de la crise économique liée à la pandémie de Covid-19.

Même en tenant compte d'une évolution probablement défavorable des recettes fiscales, le Conseil communal propose de maintenir, comme cette année, la baisse du coefficient d'impôt communal. Dans la morosité ambiante, ce « geste » sera à n'en pas douter le bienvenu. Ainsi, le taux pour l'impôt sur le revenu et la fortune sera de 83.5% au lieu de 88.5%, pour l'année 2021 uniquement.

Voici quelques postes dans lesquels les charges vont augmenter de manière sensible :

- Comme dans la majorité des communes qui nous entourent, le nouveau modèle comptable harmonisé ne sera introduit qu'en 2022. Un mandat d'accompagnement a été attribué, afin de bénéficier de l'aide nécessaire à la mise en place complexe de ce MCH2 ;
- La péréquation financière sera nettement moins favorable pour l'année 2021 ;
- A partir du 1^{er} janvier 2021, un nouvel employé communal va compléter l'équipe de l'édilité ;
- Le regroupement scolaire va être effectif dès la prochaine rentrée scolaire. Nous avons par conséquent dû intégrer des frais de transports, des frais liés au secrétariat du Responsable d'établissement et à l'achat de mobilier. Quant à l'accueil extrascolaire, il devrait être plus fréquenté ;
- Plusieurs charges liées vont augmenter, en particulier en ce qui concerne les affaires sociales.

Malgré la crise économique liée à la pandémie de Covid-19, le Conseil communal présente un budget de fonctionnement 2021 avec un léger **déficit de CHF 187'900.-**.

Nicolas Gremaud, Conseiller communal

BUDGET DES INVESTISSEMENTS 2021

Les nouveaux investissements nets proposés par le Conseil communal s'élèvent à CHF 496'000.– et sont répartis de la manière suivante :

Salle polyvalente communale, rénovation	CHF 180'000.–
Eaux usées, reconstruction d'un collecteur à la rue des Mésanges	CHF 160'000.–
Endiguements, mise à ciel ouvert du ruisseau des Morands	CHF 380'000.–
A déduire subventions fédérale et cantonale env. 80 %	CHF 304'000.–
Parc du Chervi, crédit d'étude pour le projet global	CHF 80'000.–

Les détails sur ces investissements apparaissent dans ce bulletin.

Nicolas Gremaud, Conseiller communal

ÉPURATION – RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT – RUE DES MÉSANGES

Lors d'un dernier contrôle caméra, nous avons constaté qu'un tronçon important des canalisations EC – EU en parallèle à la rue des Mésanges est complètement obstrué et affaissé et que nous devons le changer.

Ce tronçon court en fond de parcelle en passant d'une propriété dans une autre et le travail à réaliser devrait surmonter bon nombre d'obstacles (murets, talus végétalisés, etc.), c'est pour cela que nous avons opté pour faire un nouveau tracé en parallèle en limite de terrain avec des accès à chaque propriété.

Estimation du coût de réfection CHF 160'000.–.



Eduardo Eguizábal, Conseiller communal

SALLE POLYVALENTE COMMUNALE

Comme annoncé lors de l'assemblée communale d'automne 2019, le Conseil communal a mandaté la société Effiteam à Givisiez, spécialiste dans la planification énergétique des bâtiments, pour réaliser un bilan thermique de la salle polyvalente.

Le Conseil communal a constaté, ces dernières années, qu'un volume d'énergie assez conséquent est nécessaire pour chauffer les différents locaux. D'autre part, lors d'intempéries, des infiltrations d'eau apparaissent le long de certaines fenêtres.

Afin de prioriser les travaux d'assainissement, un rapport a été établi. Il en ressort que les fenêtres et la porte d'entrée principale montrent la plus grande déperdition de chaleur. Le local alloué à la Société de Jeunesse (abri PC) dévoile lui aussi une perte d'énergie au plafond.

Le Conseil communal propose l'investissement suivant :

Les fenêtres ainsi que la porte d'entrée principale seront remises à neuf tandis que le plafond du local de jeunesse sera isolé. Pour optimiser ces investissements, les caissons des luminaires de la grande salle méritent qu'un isolant y soit ajouté. Les vannes conventionnelles des radiateurs seront remplacées par des vannes thermostatiques.

Effiteam a fait une estimation de ces travaux à CHF 160'000.–.

Dans un deuxième temps, le rapport relève qu'une nouvelle isolation des façades extérieures optimiserait l'étanchéité du bâtiment.

Dans un troisième temps Effiteam propose l'installation de panneaux photovoltaïques en toiture.

Le Conseil communal souhaite également profiter des futurs travaux pour rafraîchir la salle des sociétés. **Le sol sera remis à neuf et les murs repeints pour un coût estimé à CHF 20'000.–.**

Erika Morand, Vice-Syndique

PROTECTION CONTRE LES CRUES – RUISSEAU DES MORANDS VILLARBLANCHIN

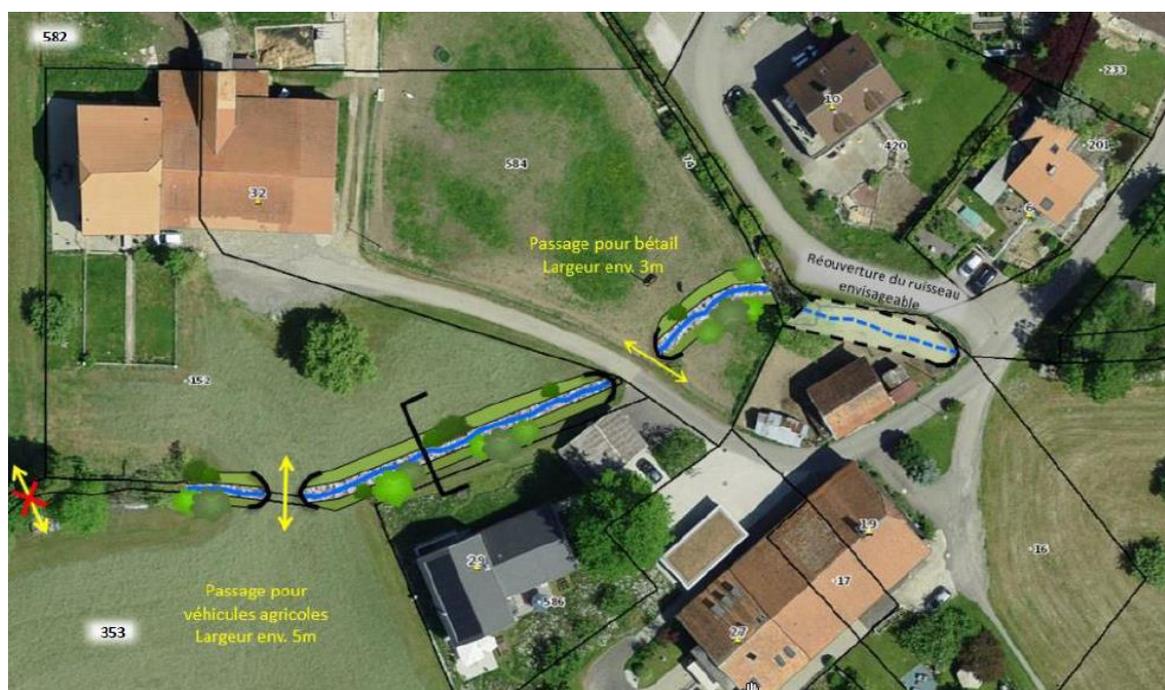
Le ruisseau des Morands est actuellement sous tuyaux sur les 90 derniers mètres de son parcours avant de se jeter dans le ruisseau de Pra-Jouli.

Le ruisseau a débordé à plusieurs reprises, occasionnant des dégâts dans le quartier situé à l'aval de la zone sous tuyaux. Dans une moindre mesure, le ruisseau déborde également à l'amont de Villarblanchin, touchant les riverains situés en rive droite. De plus, le ruissellement de surface trouve une voie préférentielle sur la rue de Villarblanchin et les parcelles 354 et 355 ont été touchées de manière récurrente. La Commune a mandaté un bureau d'ingénieurs pour l'étude d'un concept de protection.

La situation morphologique et construite de la zone est assez favorable à une solution passant par une remise à ciel ouvert. Le tracé jusqu'au ruisseau de Pra-Jouli est situé en zone agricole. Les riverains ont déjà été intégrés dans le processus d'élaboration d'une solution au niveau du concept.

La solution proposée est pragmatique et proportionnée. Il s'agit de stopper le ruissellement en direction des bâtiments et d'envoyer les eaux dans le ruisseau de Pra-Jouli.

L'esquisse suivante présente un aménagement correspondant au concept :



Coût total de l'investissement :

Le montant des travaux et honoraires sont estimés à CHF 380'000.–, montant qui pourra être au bénéfice de subventions cantonale et fédérale à hauteur de 80 %.

NOUVEAU RÈGLEMENT COMMUNAL DE POLICE

Les mesures que peuvent adopter les autorités communales, dans les limites de la loi, tendent au maintien de l'ordre public et de la sécurité. De manière plus précise, elles visent à éviter le désordre. La démarche est avant tout préventive mais elle peut, en cas de non-respect, être répressive.

Le but d'un règlement n'est pas de restreindre les libertés mais de garantir leur l'exercice !

Notre commune a choisi d'élaborer un règlement de police de manière à instaurer des mesures visant l'objectif du « bien vivre ensemble ».

Avant tout, au-delà du respect des règles, le bon sens et le respect d'autrui devraient prévaloir en toute circonstance.

Les différentes composantes de ce règlement vous seront exposées lors de notre prochaine assemblée communale.

Sébastien Meloni, Conseiller communal



ENGAGEMENT D'UN NOUVEL EMPLOYÉ À L'ÉDILITÉ



Quand les trois mousquetaires... sont enfin quatre !

En respectant Alexandre Dumas père, les trois mousquetaires étaient quatre : Aramis, Athos, Porthos et d'Artagnan ; pour nous au Pâquier, le décompte est identique... un, deux, trois et... **quatre** !

Les nouvelles exigences dictées par les services de l'état surtout au niveau de la distribution d'eau potable, des nouvelles tâches souvent externalisées, des nouveaux services et l'arrivée, non négligeable, de nouveaux habitants dans notre commune nous ont convaincu qu'il était nécessaire d'étoffer l'équipe de l'édilité.

Dans un premier temps, les tâches au niveau de l'édilité, réalisées jour après jour, mois après mois... saison après saison ont été analysées de manière exhaustive et détaillée, puis compilées dans un document « Compétences et responsabilités ». C'est sur cette base qu'un poste a été mis au concours dans le courant du mois de juillet. La Commission du personnel a auditionné cinq candidats, tous avec des qualités intéressantes et a porté son choix sur **M. John Pharisa** domicilié dans la commune et détenteur d'un CFC – *Monteur sanitaire*, d'un CFC – *Monteur en chauffage* et d'un Brevet fédéral – *Contremaître sanitaire*.

Dès le premier janvier prochain l'équipe de l'édilité, nos trois mousquetaires : Pierre-Charles, Markus et Sylvain... passent à quatre avec l'arrivée de **John** tout en gardant la devise « *un pour tous, tous pour un* ». **Binvinyête... !**

Eduardo Eguizábal, Conseiller communal



Octobre 2020, une première rencontre au réservoir de Fontanetta...



TAXE NON POMPIER – FACTURATION 2021

Aux étudiants et apprentis nés entre 1995 et 1999 :

Se référant aux dispositions du règlement communal organique du service de défense contre l'incendie, entré en vigueur au 1^{er} janvier 2008, nous rappelons à chaque étudiant(e) et apprenti(e) en formation durant l'année 2020 de nous faire parvenir une copie de leur carte d'étudiant(e). En cas de questions, veuillez vous adresser à Madame Catherine Beaud (catherine.beaud@lepaquier.ch ou 026 912 61 81).

Pour rappel, la taxe d'exemption pour les étudiants et apprentis est de CHF 50.–.

Le Conseil communal



COMMANDE D'ACTES D'ÉTAT CIVIL EN LIGNE

Le guichet virtuel de l'Etat de Fribourg permet depuis le 1er octobre 2019 de commander des actes d'état civil électroniques avec signature authentique. Le canton de Fribourg est le premier à proposer cette nouvelle prestation de cyberadministration. Ces actes électroniques sont équivalents à ceux dressés sur papier et sont reconnus par les autorités compétentes.

Les prestations déjà disponibles sur cette plateforme sont les suivantes :

- les documents d'état civil
- l'extrait du Registre du commerce
- l'attestation de l'Office des poursuites
- le permis de pêche courte durée

A futur, d'autres prestations y seront ajoutées.

Accès au guichet virtuel :

<https://egov.fr.ch/Pages/Default.aspx>



VOTE ANTICIPÉ ET PAR CORRESPONDANCE

Le certificat de capacité civique doit être signé et placé dans l'enveloppe de transmission. **La signature ainsi que l'adresse du Bureau électoral du Pâquier doivent impérativement être visibles** dans la fenêtre de l'enveloppe de transmission, ce comme dans l'exemple suivant :



La personne qui vote de manière anticipée ou par correspondance doit apposer sa signature sur le certificat de capacité civique, sous peine de nullité de son vote.

IMPÔTS 2021 – PAIEMENT DES ACOMPTES

Si vous payez habituellement vos acomptes d'impôts :

- en une seule fois
- ou par Internet

Nous vous prions de nous le signaler soit par téléphone au 026 912 61 81 ou par courriel à janick.vega@lepaquier.ch.

Ainsi, par mesure d'économie, nous vous enverrons uniquement l'acompte total et l'acompte volontaire (les références étant les mêmes pour tous les acomptes d'une même année).

Nous vous remercions d'avance de votre collaboration et restons à votre disposition pour tout complément d'information.

La Caisse communale



Solidarité
Le Pâquier

La nouvelle plateforme de solidarité villageoise !

La Commune du Pâquier a le plaisir de vous présenter sa nouvelle plateforme d'entraide villageoise ! Elle consiste à mettre en relation les habitants qui auraient besoin qu'on leur rende un service avec les habitants qui sont prêts à mettre leur aide au service du village.

Comment ça marche ?



**Demandez ce dont
vous avez besoin**



**Choisissez
un postulant**



**Recevez l'aide
nécessaire**

**Bientôt accessible depuis
le site de la Commune**



Solution technique
réalisée par



PASSEPORTS ET CARTES D'IDENTITÉ

Cartes d'identité

Pour effectuer une demande de carte d'identité, il vous suffit d'apporter à l'Administration communale :

- une photo récente (moins d'un an), de bonne qualité ;
- votre ancienne carte d'identité pour annulation.

... ou de vous rendre personnellement au centre de biométrie du service de la population et des migrants, Rte d'Englisberg 11, 1763 Granges-Paccot avec votre ancienne carte d'identité (la photo est faite sur place). Il est conseillé de prendre rendez-vous sur le site www.passeportsuisse.ch.

Il faut compter un délai d'une semaine à 10 jours pour l'établissement d'une nouvelle carte d'identité.

Passeports biométriques

Pour effectuer une demande de passeport biométrique, il est nécessaire de vous rendre personnellement au centre de biométrie du service de la population et des migrants, Rte d'Englisberg 11, 1763 Granges-Paccot avec votre ancien passeport. Il est conseillé de prendre rendez-vous sur le site www.passeportsuisse.ch.

Le délai de livraison d'un passeport est de maximum 10 jours ouvrables dès le jour où les données biométriques sont saisies.

Tarifs

Type de document	Prix	Validité
Passeport adultes	CHF 145.–	10 ans
Passeport enfants	CHF 65.–	5 ans
Carte d'identité adultes	CHF 70.–	10 ans
Carte d'identité enfants	CHF 35.–	5 ans
Passeport + carte d'identité adultes (commande combi)	CHF 158.–	10 ans
Passeport + carte d'identité enfants (commande combi)	CHF 78.–	5 ans

L'Administration communale

COTISATIONS AVS/AI/APG

Toutes les personnes qui exercent en Suisse une activité lucrative dépendante ou indépendante ou qui y ont leur domicile civil sont tenues de payer des cotisations AVS/AI/APG.

Les personnes sans activité lucrative sont tenues de payer les cotisations AVS/AI/APG dès le 1er janvier qui suit leur 20^{ème} anniversaire. En 2020, ce sont les personnes actives nées en 2002 qui entrent dans le cercle des cotisants.

L'obligation de cotiser prend fin au moment où elles atteignent l'âge ordinaire de la retraite. Celui-ci est fixé à 64 ans pour les femmes et à 65 ans pour les hommes.

Ainsi, les bénéficiaires de retraite anticipée, les chômeurs en fin de droit, les étudiants, les personnes en incapacité de travail de longue durée et les invalides qui n'exercent pas d'activité lucrative doivent s'annoncer sans tarder à la caisse cantonale de compensation de leur domicile, afin de payer des cotisations AVS/AI/APG et de bénéficier, le moment venu, d'une rente AVS ou AI complète. Il en va de même pour les personnes non actives dont le conjoint exerce une activité lucrative au sens de l'AVS et ne verse pas au moins CHF 992.– de cotisations par année.

Les lacunes de cotisations peuvent entraîner une réduction des rentes.

En naviguant sur les différentes rubriques du menu "Cotisations" du site internet de la caisse de compensation (cotisations des employeurs et des salariés, cotisations des indépendants, etc.), vous obtiendrez des informations plus précises quant à votre situation personnelle.



Caisse de compensation
du canton de Fribourg

<https://www.caisseavsfr.ch>

☎ 026 305 52 52

PUBLICITÉ



Jardins d'Ambiances

079 214 09 32

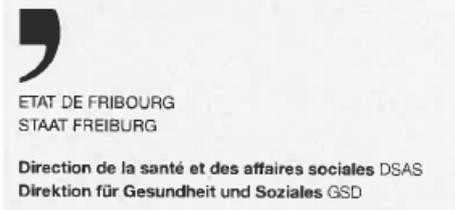
j.gamboni@bluewin.ch 

Création & Entretien d'espaces verts

FRIBOURG POUR TOUS

Information et orientation sociales

Les bonnes adresses pour les bonnes informations



Vous avez une question ? Vous avez un souci ?

Ma maman âgée ne peut plus vivre seule dans sa maison sans aide.

*J'ai perdu mon travail.
Je ne peux plus payer mon loyer.*

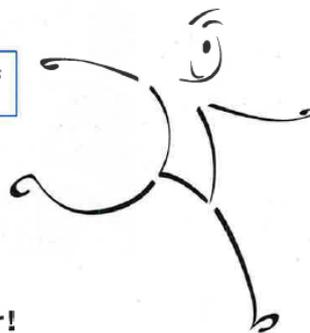
Je suis patron et l'un de mes employés consomme trop d'alcool.

*Je suis en Suisse depuis 6 mois.
Je voudrais rencontrer des gens.*

*Je suis seule avec mes enfants.
Et je dois travailler.*

Nous avons des difficultés dans notre couple.

*Mon enfant de 20 ans a arrêté son apprentissage.
Il n'a pas de solution pour son avenir.*



Comment faire ? Fribourg pour tous peut vous aider!

Fribourg pour tous !

Vous avez une question sur les aides dans le canton ?
Vous cherchez des explications pour vos démarches ?

Fribourg pour tous vous offre

- > une écoute
- > des informations
- > des conseils
- > des adresses d'autres services pour vous aider

Nous vous accueillons

- > gratuitement
- > avec respect
- > dans un lieu chaleureux
- > avec sérieux et discrétion

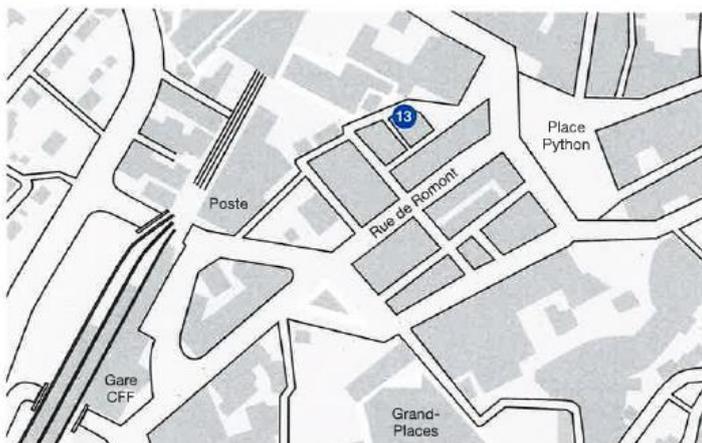
Nous travaillons

- > avec votre collaboration
- > avec les services du canton

Fribourg pour tous ne vous offre pas

- > d'argent
- > de bons d'achat
- > d'aide alimentaire

Bienvenue à Fribourg pour tous !



Fribourg pour tous
Rue du Criblet 13
1700 Fribourg

Heures d'ouverture :
Lundi, mardi, vendredi 12h-18h
Mercredi 9h-13h
Jeudi 12h-19h

Téléphone : 0848 246 246
Lundi, mardi, jeudi, vendredi 14h-18h

Courriel :
fribourgpourtous@fr.ch

Site :
www.fribourgpourtous.ch



BIBLIOTHÈQUE



Nous signalons à l'attention des amateurs de livres, l'existence de la bibliothèque du Pâquier qui se trouve au « centre de jour » de l'immeuble de la « Fondation Les Trois Trèfles » (ou bâtiment des personnes âgées) à la route de l'Église 8.

Plus de 1'200 livres, romans et bandes dessinées d'excellente qualité sont à la disposition des lecteurs petits et grands.

Horaires d'ouverture : lundi de 15h15 à 16h15 (*fermée durant les vacances scolaires*)

CIMETIÈRE

A la suite d'une première annonce parue dans la feuille officielle du vendredi 30 octobre, nous sommes toujours à la recherche de parents/familles des défunts mentionnés ci-dessous :

« Conformément à l'article 16 du règlement du cimetière approuvé le 27 janvier 2014, le Conseil communal du Pâquier communique que les tombes suivantes seront désaffectées » :

- Tombe no 41 *Pasquier Gabriella, Augusta et Siméon*
- Tombe no 58 *Robotel Julie*
- Tombe no 76 *Truffat Claude, Pasquier Paul, Vallélian Gustave*
- Tombe no 78 *Pinaton Louis et Rosa*
- Tombe no 82 *Pasquier Simone-Nussbaum*
- Tombe no 84 *Pasquier Cécile et Henri*
- Tombe no 203 *Pasquier Gustave*

Les familles qui désirent conserver un monument sont priées d'en informer l'Administration communale du Pâquier avant le **15 janvier 2021**. Passé ce délai, la Commune procèdera à l'enlèvement desdits monuments.

L'Administration communale se tient volontiers à disposition des familles pour leur fournir tous les renseignements utiles et les remercie par avance pour leur aide.

Le Conseil communal



Corps des sapeurs-pompiers intercommunal

Team Prévention



Prévenir le risque d'incendie durant les fêtes

Les bougies sont la deuxième cause d'incendies domestiques en Suisse. La plupart des incendies causés par des bougies durant les fêtes sont dus à un manque de surveillance. Quelques secondes suffisent aux couronnes de l'Avent et sapins de Noël pour prendre feu et causer de graves incendies.

Pour éviter que la magie de Noël ne tourne au cauchemar, voici quelques précautions à prendre avec vos décorations de Noël :

- Fixer le sapin sur un socle stable, de préférence dans un récipient rempli d'eau et humectez le régulièrement
- Poser la couronne sur un support non inflammable
- Respecter une distance de 30 cm entre les bougies et les matériaux combustibles
- Placer un seau d'eau avec une balayette à proximité de la couronne de l'Avent et du sapin de Noël, afin de pouvoir les asperger si nécessaire
- Ne pas allumer de bougies sur un sapin ou une couronne sèche, au risque de créer une véritable torche
- La règle d'or : éteignez toujours toutes les bougies avant de quitter la pièce

PROVENANCE ET QUALITÉ DE L'EAU POTABLE

L'eau potable distribuée dans la Commune du Pâquier provient du réservoir des Gros-Praz pour la zone inférieure du village et du réservoir de Fontanetta pour la zone supérieure. Chaque réservoir est contrôlé 4 fois par année, selon les exigences du Service de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires.

Mesures au : 24.08.2020

Zone inférieure - Analyses physico-chimiques

Paramètre	Unité	Résultat	Norme
Couleur		Incolore	Incolore
Conductivité électrique (20°C)	µS/cm	457 ± 9	
Turbidité	UT/F	0.8 ± 0.03	Max. 1.0
Nitrite	mg/L	<0.05	Max. 0.50
Nitrate	mg/L	4 ± 0.2	Max. 40
Ammonium	mg/L	<0.05	Max. 0.10
Dureté totale	°fH	26.1 ± 1.0	
Calcium	mg/L	90 ± 4	
Magnésium	mg/L	9 ± 0.2	

Zone inférieure - Analyses microbiologiques

Paramètre	Unité	Résultat	Norme
Germes aérobies mésophiles	UFC/ml	2	Max. 300
Escherichia coli	UFC/100ml	0	Max. 0
Enterococcus spp.	UFC/100ml	0	Max. 0

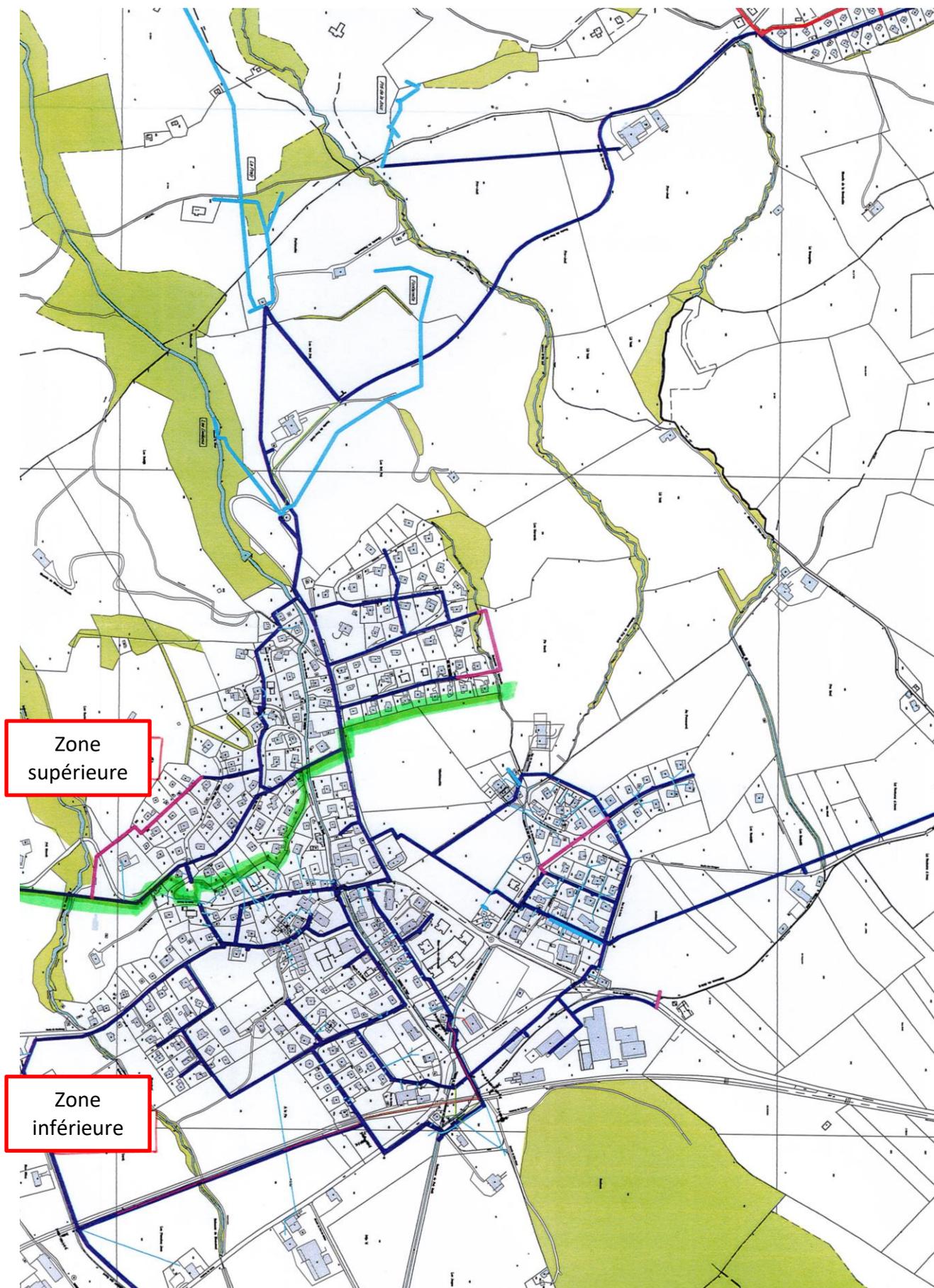
Zone supérieure - Analyses physico-chimiques

Paramètre	Unité	Résultat	Norme
Couleur		Incolore	Incolore
Conductivité électrique (20°C)	µS/cm	470 ± 9	
Turbidité	UT/F	0.1 ± 0.03	Max. 1.0
Nitrite	mg/L	<0.05	Max. 0.50
Nitrate	mg/L	3 ± 0.1	Max. 40
Ammonium	mg/L	<0.05	Max. 0.10
Dureté totale	°fH	26.9 ± 1.0	
Calcium	mg/L	95 ± 4	
Magnésium	mg/L	8 ± 0.2	

Zone supérieure - Analyses microbiologiques

Paramètre	Unité	Résultat	Norme
Germes aérobies mésophiles	UFC/ml	0	Max. 300
Escherichia coli	UFC/100ml	0	Max. 0
Enterococcus spp.	UFC/100ml	0	Max. 0

PLAN DE SÉPARATION DES ZONES D'EAU POTABLE



HORAIRE D'OUVERTURE AU PUBLIC DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Matin	07h30–11h30 <i>Catherine Beaud Jean-Claude Duriaux Mélanie Marcuet Fany Mollet Janick Vega</i>	07h30–11h30 <i>Catherine Beaud Jean-Claude Duriaux Mélanie Marcuet Fany Mollet Maya Perroud Janick Vega</i>	FERMÉ	07h30–11h30 <i>Catherine Beaud Jean-Claude Duriaux Mélanie Marcuet Fany Mollet Maya Perroud</i>	FERMÉ
Après-midi	FERMÉ	FERMÉ	FERMÉ	13h30–17h00 <i>Catherine Beaud Jean-Claude Duriaux Mélanie Marcuet Fany Mollet Maya Perroud</i>	FERMÉ

Fermeture du bureau communal à 16h00 les veilles de fêtes.

Fonctions :

Catherine Beaud : Collaboratrice administrative

Jean-Claude Duriaux : Secrétaire général

Mélanie Marcuet : Préposée au contrôle des habitants et collaboratrice administrative

Fany Mollet : Collaboratrice administrative service technique et caisse communale

Maya Perroud : Apprentie

Janick Vega : Caissière communale

Fermeture de l'Administration communale

Dates	Motifs
Du lundi 21 décembre 2020 au dimanche 3 janvier 2021	Vacances de Noël
Lundi 5 avril 2021	Lundi de Pâques
Jeudi 13 mai 2021	Ascension
Lundi 24 mai 2021	Lundi de Pentecôte
Jeudi 3 juin 2021	Fête-Dieu

Administration communale

Route de Gruyères 26

1661 Le Pâquier

026 912 61 81

commune@lepaquier.ch

HORAIRE DE LA DÉCHETTERIE

<u>Heure d'hiver</u> * :		<u>Heure d'été</u> * :	
Mercredi	13h00 à 15h00	Mercredi	13h00 à 15h00
Vendredi	18h00 à 20h00	Vendredi	18h00 à 20h00
Samedi	10h00 à 12h00	Samedi	10h00 à 12h00 - 14h00 à 16h00

* La modification d'horaire a lieu à la date officielle du changement d'heure saisonnier été/hiver.

L'ouverture de la déchetterie aux entreprises, commerces et agriculteurs a lieu chaque 1^{er} lundi du mois entre 10h30 et 11h30.

Les vignettes pour les sacs à poubelle sont en vente au magasin du village, à la déchetterie et à l'Administration communale du Pâquier.

Rappel : seuls les déchets **provenant du territoire communal** peuvent être déposés à la déchetterie communale du Pâquier.

Fermeture de la déchetterie durant les fêtes

Dates	Motifs
Vendredi 25 décembre 2020	Noël
Vendredi 1 ^{er} janvier 2021	Nouvel-an
Vendredi 2 avril 2021	Vendredi-Saint
Samedi 1 ^{er} mai 2021	Fête du travail

COLLECTE DES SACS-POUBELLE

Le ramassage des ordures ménagères est effectué chaque lundi à 13h00. Nous vous prions de déposer vos sacs à poubelle aux points de collecte (voir plan page suivante) **au plus tôt le lundi matin** afin d'éviter que les sacs ne soient déchirés par des animaux durant la nuit précédant le ramassage.

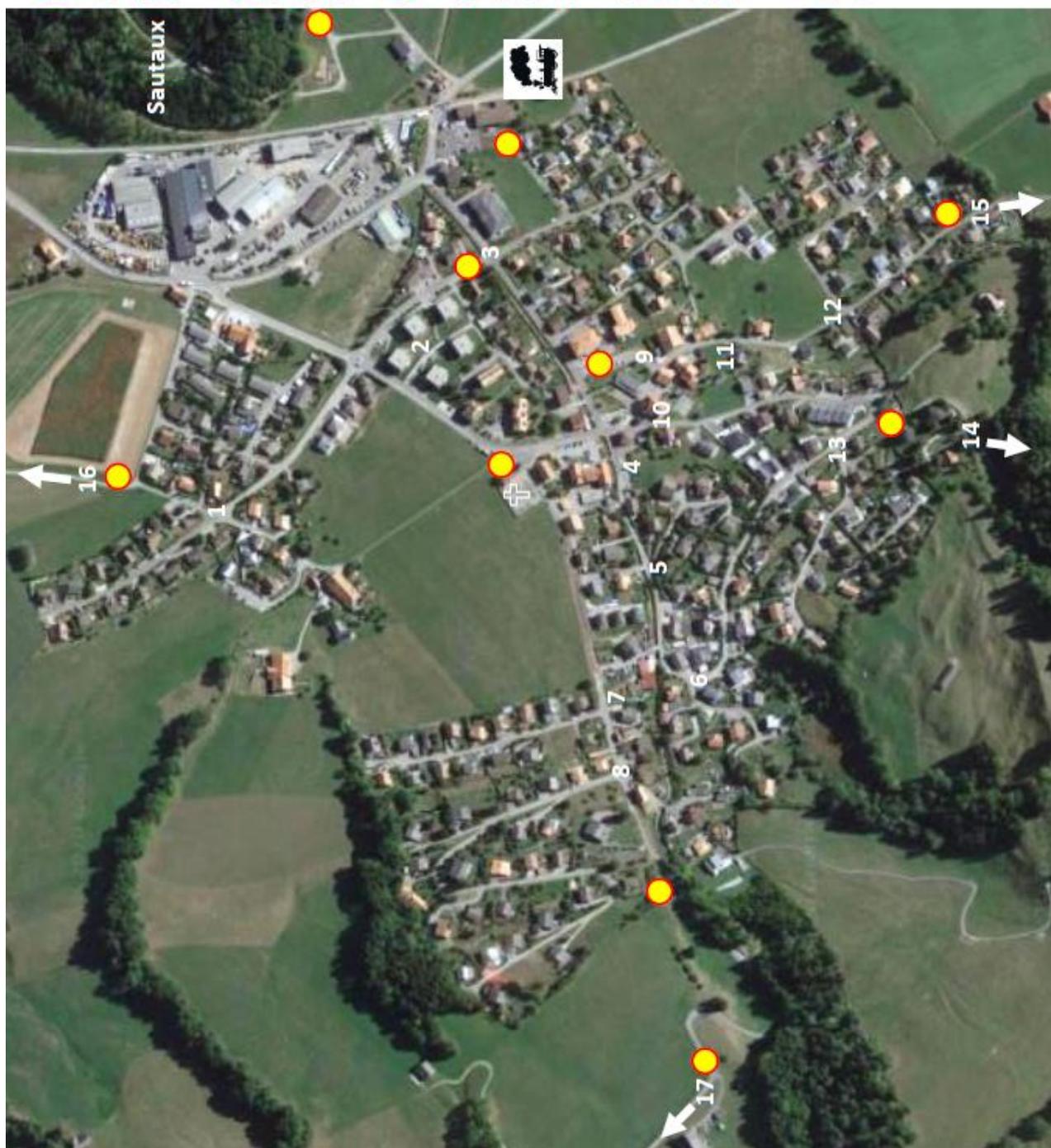
Modification des dates de ramassage durant les fêtes

Nouvelles dates de ramassage	Motifs
Mardi 6 avril 2021	Lundi de Pâques
Mardi 25 mai 2021	Lundi de Pentecôte

PLAN DE COLLECTE DES SACS-POUBELLE

Points de collecte

- 1. Rue du Pommeret 21
 - 2. Clos-de-la-Chapelle 21
 - 3. Carrefour Rue de la Gare / En Crêta
 - 4. Laiterie
 - 5. Rue des Rounè 5
 - 6. Rue des Rounè 40
 - 7. Carrefour Route de Pra-Jouli / Mésanges
 - 8. Carrefour Route de Pra-Jouli / Clos-du-Moulin
 - 9. Route de Montbarry 19
 - 10. Route du Carmel 9
 - 11. Rue du Bugnon 2
 - 12. Chemin du Clos-Chatrossin 42
 - 13. Route du Carmel 26
 - 14. Route des Chavonnes 1
 - 15. Place parc Montbarry
 - 16. Carrefour Route des Granges / Chemin de la Rocheda
 - 17. Les Albergeux
 - 18. Déchetterie communale
-  Robidog



MEMODÉCHETS 2021

MEMODéchets 2021

Où, quand, comment... ?

Toutes les questions en relation avec la gestion des déchets ont été consignées dans un dépliant que vous allez recevoir au courant du mois de décembre.



En tant que commune affiliée, la SAIDEF (usine d'incinération des déchets du canton de Fribourg située à Posieux/Hauterive) met à disposition des communes la réalisation gratuite d'un **dépliant explicatif** personnalisé donnant les détails, horaires, conseils et autres renseignements en rapport avec la gestion des déchets. Ceci est accompagné d'une **application pour téléphone portable** qui complète le document papier cité.



Une explication-démonstration est prévue lors de la prochaine Assemblée communale.

Eduardo Eguizábal, Conseiller communal

PUBLICITÉ



La vie vous réserve plein de belles surprises

- Vol en Montgolfière
- Saut en Parachute
- Parapente biplace
- Canyoning
- Rafting
- Culture & Aventure
- Enigmes & Sensations

Nous organisons votre sortie en Gruyère.

Nos activités de plein air sont idéales lors d'une sortie entre amis, une sortie de groupe, une sortie d'entreprise, un enterrement de vie de garçon ou de jeune fille.

Vous pouvez aussi offrir nos activités, c'est une bonne **idée de cadeau !**

* Certifié: *Safety in Adventures*



Gruyère Escapade Sàrl :: 1661 Le Pâquier :: 026 921 39 94 :: www.gruyere-escapade.ch

TPF

**ENCORE PLUS
PROCHE DE
MOI...**



**... à partir
du 13 décembre 2020**
Nouvel horaire sur tpf.ch

tpf.ch

tpf
●●●

COMMENT FAIRE EN CAS D'URGENCE

Comment faire en cas d'urgence ?

URGENCE VITALE

Ma vie (ou celle d'une autre personne) est en danger :
perte de connaissance, hémorragie, paralysie, douleur dans la poitrine,
blessures importantes, difficultés à respirer, etc.

En général, ne pas se rendre aux urgences par ses propres moyens.



URGENCE NON VITALE

Ma vie (ou celle d'une autre personne) n'est pas en danger mais mon état de santé nécessite une prise en charge rapide : mal de dos, blessure, maux de ventre, etc.



Médecin traitant

Pédiatre

Garde médicale

Infos en ligne sur www.smcf.ch/garde

Kidshotline

< 16 ans, T 0900 268 001

Urgences psychiatriques

24h24, T 026 305 77 77

Urgences obstétriques

24h24, T 026 306 29 00

Urgences dentaires

T 0 848 14 14 14

Appelez en priorité votre médecin traitant
ou la garde médicale avant de consulter une
permanence ou le service des urgences.



Service d'urgences / Permanences

Lieu	Horaires
HFR Fribourg – Hôpital cantonal Service des urgences adultes*	24h24/7j/7
HFR Fribourg – Hôpital cantonal Service des urgences pédiatriques, < 16 ans	24h/24, 7j/7
Permanence médicale de Fribourg www.permanence-medicaire-fr.ch	lu-ve : 9h-19h sa : 9h-16h
HFR Meyriez-Murten	lu-ve : 8h-20h Sa-dl et jours fériés : 9h-19h
HFR Riaz	7h-22h, 7j/7
HFR Tafers	8h-22h, 7j/7
Hôpital intercantonal de la Broye (HIB) Service des urgences adultes/pédiatriques*	24h24, 7j/7
Hôpital intercantonal de la Broye (HIB) Permanence Estavayer-Le-Lac	lu-ve : 8h-19h Sa-dl et jours fériés : 9h-19h

* Ce service prend en charge les urgences complexes :
hospitalisation urgente, accident, etc.

Horaires passibles de changement, veuillez vérifier les heures d'ouverture
et le taux d'occupation des urgences en ligne.

www.h-fr.ch/urgences

LES LIGUES DE SANTÉ DU CANTON DE FRIBOURG

Rte St-Nicolas-de-Flüe 2 / Cp 96 / 1705 Fribourg / T 026 426 02 66 / F 026 426 02 88 /
info@liguessante-fr.ch / www.liguessante-fr.ch / www.gesundheitsligen-fr.ch / CCP 17-359720-8 /



Les associations regroupées au sein des Ligues de santé du canton de Fribourg assurent, sur mandat de l'Etat, des prestations médico-sociales, de soutien et de prévention en faveur des malades concernés et leurs proches, à domicile ou dans nos lieux de consultations à Fribourg, Bulle, Châtel-St-Denis, Estavayer-le-Lac, Guin et Morat.

**Ligue fribourgeoise contre le cancer**

- Conseil et soutien psychosocial aux personnes malades et à leurs proches
- Soutien à la réinsertion professionnelle (job-coaching)
- Activités d'information et de prévention
- Registre des tumeurs : récolte et enregistrement de tous les cas de cancers du canton, analyse statistique

026 426 02 90 – info@liguecancer-fr.ch

www.liguecancer-fr.ch

**Dépistage du cancer Fribourg**

- La mammographie de dépistage pour toutes les femmes dès 50 ans
- Dépistage du cancer du côlon pour les femmes et les hommes dès 50 ans
- Informations sur la prévention et le dépistage du cancer du sein et du côlon

026 425 54 00 – depistage@liguessante-fr.ch

www.liguecancer-fr.ch

**Equipe mobile de soins palliatifs Voltigo**

- Soins palliatifs spécialisés

- Conseil, soutien et orientation pour les personnes concernées par une situation de maladie grave
- Formation de professionnels et de bénévoles

026 426 00 00 – voltigo@liguessante-fr.ch
www.liguecancer-fr.ch



diabètefribourg

- Consultations infirmières spécialisées en diabétologie pour enfants et adultes
- Soins spécifiques de pieds de diabétiques
- Consultations diététiques
- Vente de matériel
- Formation de professionnels des domaines scolaires et de la santé
- Activités d'information et de prévention

026 426 02 80 – info@diabetefribourg.ch
www.diabetefribourg.ch



Ligue pulmonaire fribourgeoise

- Consultations infirmières, conseils et soutien psychosocial pour les personnes souffrant de maladies respiratoires
- Location et vente d'appareils respiratoires
- Dépistage de la tuberculose et enquêtes d'entourage
- Activités d'information et de prévention

026 426 02 70 – info@liguepulmonaire-fr.ch
www.liguepulmonaire-fr.ch



PEPS Fribourg - Prévention et promotion de la santé

- CIPRET : Aide à l'arrêt du tabac et campagnes de prévention
- Santé en entreprise : prévention et promotion de la santé sur le lieu de travail
- Activités de promotion de la santé et de prévention des maladies respiratoires, cancer et diabète

026 425 54 10 – info@peps.ch www.peps-fr.ch

RÉDUCTION DES PRIMES D'ASSURANCE-MALADIE 2021

L'Etat accorde des subsides destinés à la réduction des primes d'assurance-maladie. Pour l'année 2021, ces subsides sont octroyés selon les dispositions de la loi du 24 novembre 1995 d'application de la loi fédérale sur l'assurance-maladie et de l'ordonnance du Conseil d'Etat du 8 novembre 2011 concernant la réduction des primes d'assurance-maladie (ORP).

Qui a droit à une réduction de primes ?

Les assurés ou les familles dont le revenu déterminant n'atteint pas les limites ci-après ont droit à une réduction de primes (le cas échéant, également pour leur conjoint et leur(s) enfant(s) à charge) :

	Célibataire/ Divorcé(e) Veuf/ve) / Séparé(e)	Couple marié
Sans enfant à charge	Fr. 36'000.--	Fr. 59'000.--
1 enfant à charge	Fr. 57'400.--	Fr. 73'000.--
2 enfants à charge	Fr. 71'400.--	Fr. 87'000.--
3 enfants à charge	Fr. 85'400.--	Fr. 101'000.--
4 enfants à charge	Fr. 99'400.--	Fr. 115'000.--
5 enfants à charge	Fr. 113'400.--	Fr. 129'000.--
6 enfants à charge	Fr. 127'400.--	Fr. 143'000.--

Les formulaires de demande ainsi que les mémentos d'explications sont disponibles à l'administration communale ou sur le site Internet de la caisse de compensation du canton de Fribourg (www.caisseavsfr.ch).

Pour toute question complémentaire, veuillez vous adresser à la caisse de compensation du canton de Fribourg :



Caisse de compensation
du canton de Fribourg



Impasse de la Colline 1
Case postale 176
1762 Givisiez



026 305 52 52



www.caisseavsfr.ch

SOCIÉTÉ JEUNESSE DU PÂQUIER

En cette situation toute particulière, la société de jeunesse du Pâquier essaie tant bien que mal de maintenir une activité. C'est dans ces moments difficiles que le rôle social de la jeunesse fait son sens. En effet, ce printemps, nous avons apporté notre soutien aux personnes dans le besoin, par exemple, en les amenant chez le médecin ou simplement en allant à la déchetterie à leur place.



Malgré cela, la société se tourne vers l'avenir avec l'organisation de ses différents évènements.

Le Christmas Festival est reporté à 2021

Le maintien de ce festival n'a évidemment pas été possible en raison des mesures imposées. Cette manifestation accueille chaque année plus de 1500 personnes sur un week-end à la salle polyvalente. Avec le renouvellement du comité d'organisation, la société de jeunesse du Pâquier, en association avec celle d'Estavannens a revu l'ensemble du concept de la fête. C'est pourquoi, nous vous attendons en décembre 2021 pour une édition 100% électro avec notamment la présence de DJ autrichiens mondialement connus.

La préparation du théâtre 2022 a déjà débuté

Un casting d'acteurs a été réalisé au sein des membres de la société. Une fois les acteurs dénichés, le metteur en scène va pouvoir se mettre au travail et écrire les deux pièces en fonction des personnalités de chacun.

L'édition 2022 s'annonce mémorable au vu de la motivation des membres à s'investir dans cette aventure.

Le comité d'organisation du théâtre se réjouit déjà pleinement d'accueillir la population du village.

Nous profitons de cet article pour rappeler aux jeunes habitants que nous les accueillons à bras ouverts lors de l'assemblée des nouveaux jeunes qui se déroule chaque année au mois de septembre.

D'ici là, l'ensemble des membres de la jeunesse vous souhaite, à toutes et tous, une pleine santé et, avec un peu d'avance, de bonnes fêtes de fin d'année !

Le comité

MAMANS DE JOUR

Madame **Nicole Jordan**, maman de jour agréée, est disponible pour la garde de vos enfants.

Vous pouvez l'atteindre au 078 680 43 35.



Madame **Lucia Cavuscens**, maman de jour agréée, est disponible pour la garde de vos enfants.

Vous pouvez l'atteindre au 079 584 80 57.

BABY-SITTING

A toute fin utile, nous vous communiquons, ci-après, les coordonnées de jeunes se tenant à votre disposition pour du baby-sitting :

Nom - Prénom	Adresse	Contact
Clément Emilie	Ch. des primevères 4, 1661 Le Pâquier	078 745 39 57 026 913 95 71
Diaz Sonia	Rue En Crêta 24, 1661 Le Pâquier	079 703 73 29
Gelmi Marie-Lou	Ch. du Clos-Chatrossin 42, 1661 Le Pâquier	077 538 20 22
Pasquier Marjorie	Rte des Granges 56, 1661 Le Pâquier	079 920 73 36
Pasquier Maude	Rue des Rounè 3, 1661 Le Pâquier	077 453 67 10 026 913 99 24
Ramel Morgane	Rue de la Croix 22, 1661 Le Pâquier	078 609 46 89
Romanens Elodie	Ch. de la Bergère 5, 1661 Le Pâquier	079 567 19 73
Tissot Liloo	Rue des Deléjettè 12, 1661 Le Pâquier	078 405 17 13

ECOLE

Bonjour !

Nous sommes les élèves de la classe 1-2H de Sandrine Delacour et Catherine Gremaud et nous allons vous parler d'un projet réalisé durant le mois d'octobre.



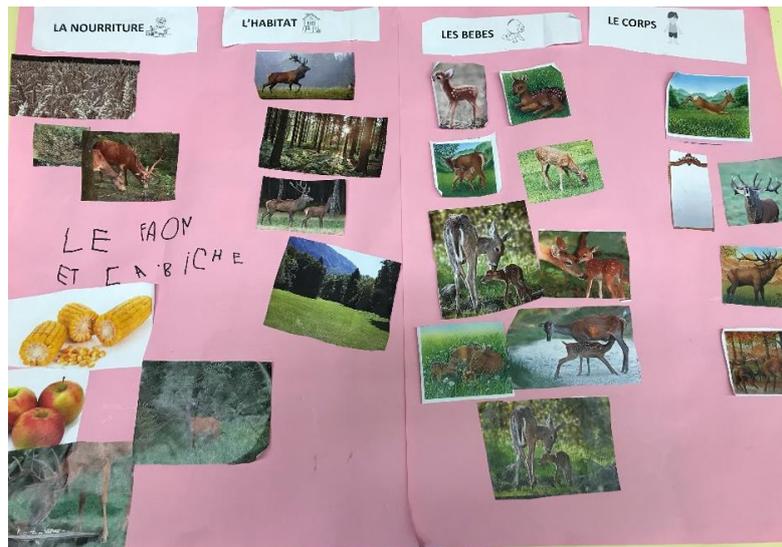
Dans le cadre de notre thème sur la forêt, nous avons envie de découvrir des informations sur les animaux qui y vivent. Nous avons donc choisi trois animaux qui nous plaisaient : la belette, le renard et le faon.



Afin de trouver des réponses à nos questions, nous avons observé des images, cherché des informations dans des livres et visionné des petits documentaires sur l'ordinateur.

Nous avons alors réalisé trois panneaux pour chacun de ces animaux.





Lorsque nous avons eu le sentiment d'avoir assez d'informations, nous avons eu envie de les partager. Nous avons alors appris que la classe de 6H de Marie-Eve Bugnard et Nadine Grandjean étudiait les arbres et un échange entre les deux classes nous a donc paru intéressant.

Nous nous sommes rendus dans notre belle forêt de Sauthaux afin de partager nos connaissances. Nous avons dû expliquer aux grands tout ce que nous savions sur les animaux (où ils vivent, ce qu'ils mangent, leurs particularités physiques...) et ils nous ont fait découvrir des informations sur les arbres. Ce fut un beau moment de partage !



ACCUEIL EXTRASCOLAIRE

Coordonnées de l'AES :

Accueil extrascolaire Le Pâquier
Place du Centre 9
1661 Le Pâquier

aes@lepaquier.ch
078 943 98 80



INSERTION D'UNE PUBLICITÉ DANS LE BULLETIN COMMUNAL

Vous souhaitez insérer une publicité dans notre bulletin ? Veuillez vous adresser à l'Administration communale (notre bulletin paraît deux fois par année).

Tarifs :

1 page complète :	CHF	100.–
½ page :	CHF	50.–
¼ page :	CHF	25.–
En couverture :	CHF	75.–



ECOLE MATERNELLE

La Maternelle
« Les P'tits Gribouilles »
du Pâquier

C'est...

- ... une préparation à l'école enfantine
- ... une « école » pleine de jouets pour s'amuser avec de nouveaux copains
- ... un lieu où dessiner, faire des bricolages, des fiches
- ... un endroit pour découvrir des jeux, des histoires
- ... un espace pour bouger au rythme de la musique
- ... une « Classe » pour apprendre des comptines, des chansons
- ... la découverte de nouveaux horizons...

Dès le mois de septembre, la Maternelle ouvre ses portes à votre enfant

le lundi matin de 9h15 à 11h15
et/ou
le mardi après-midi de 13h30 à 15h30
et/ou
le jeudi matin de 9h15 à 11h15

Si vous êtes intéressé par cette nouvelle activité pour votre enfant ou pour toute question, n'hésitez pas à me contacter au 026 912 15 15 de préférence le soir.

Je me réjouis de faire la connaissance de ces futurs « petits écoliers » !

Anne-Christine Kolly



Chaperon Rouge :

Service de garde d'enfants à domicile en urgence

- Vous êtes malade, hospitalisé-e ou indisponible et êtes dans l'impossibilité de vous occuper de vos enfants ?
- Vous avez un enfant malade ou accidenté et vous devez aller au travail ?
- Vous devez absolument vous absenter et n'avez trouvé personne pour prendre en charge vos enfants ?

Sur simple appel et dans un délai très rapide, une garde d'enfant du Chaperon Rouge se rend à votre domicile pour prendre soin de votre enfant, veiller à son bien-être et à sa sécurité, lui donner les médicaments prescrits, préparer son repas, jouer et l'occuper. Nos collaboratrices sont recrutées avec soin, elles sont professionnelles, motivées et reçoivent une formation spécifique.

Renseignements et demandes

Lundi - vendredi : 07h30-11h30 au 026 347 39 49

Dimanche - jeudi : 20h00-21h00 au 076 347 39 49 (pour les urgences du lendemain matin)

chaperon.rouge@croix-rouge-fr.ch.

Bons à savoir

- Pas de mission de moins de 3h
- Nos tarifs sont définis en fonction du revenu mensuel brut des parents
- Plusieurs entreprises du canton offrent cette prestation à leurs employés lorsqu'ils ont un problème ponctuel de garde d'enfants. Renseignez-vous !

Baby-sitting :

pour les sorties du soir ou du week-end.

- Vous souhaitez trouver un ou une baby-sitter pour s'occuper occasionnellement de vos enfants en toute confiance ?

Nous vous proposons une liste de jeunes baby-sitters formées par la Croix-Rouge fribourgeoise. Cette liste est réservée exclusivement aux membres de la Croix-Rouge fribourgeoise qui s'acquittent d'une cotisation annuelle (montant libre).

Renseignements :

Tél. : 026 347 39 40 ou baby-sitting@croix-rouge-fr.ch

Croix-Rouge fribourgeoise

Rue G.-Techtermann 2

Case postale 279

1701 Fribourg

www.croix-rouge-fr.ch

SERVICE DE PUÉRICULTURE

Christine Jaquet, Sandra Friedli et Barbara Dizerens
Infirmières puéricultrices
Rue de la Lécheretta 18
1630 Bulle
(Sur rendez-vous uniquement)

Nouvelle adresse depuis le 1^{er} mai 2018 :

Centre de puériculture Gruyère, Rue de la Sionge 67, 1630 Bulle

Les infirmières puéricultrices de la Croix-Rouge fribourgeoise répondent aux questions des jeunes parents liées à la santé, l'alimentation et le développement des nourrissons et enfants de 0 à 4 ans.

Les prestations proposées :

- Consultations dans votre commune / région
- Visites à domicile
- Ateliers-échanges de la petite enfance
- Conseils personnalisés, aussi par mail : puericulture@croix-rouge-fr.ch

Bâtiment « Les Trois Trèfles », Route de l'Église 8, 1661 Le Pâquier (rez-de-chaussée) :

Le 3^{ème} mardi du mois, l'après-midi

Dates
19 janvier 2021
16 février 2021
16 mars 2021
20 avril 2021
18 mai 2021
15 juin 2021
20 juillet 2021
17 août 2021
21 septembre 2021
19 octobre 2021
16 novembre 2021
21 décembre 2021



Croix-Rouge fribourgeoise

<http://www.croix-rouge-fr.ch>



Une invitation à garder la forme en prenant
Soin de soi, avec une gymnastique
Adaptée, joyeuse, variée et vivante !

Equilibre Jouer S'étirer Santé Méditer
Bien être Se relaxer Se rencontrer
Ambiance Rire Respect Amitié

*En raison de la situation sanitaire actuelle
Les cours reprendront dès que possible.*

Pour Information : Antoinette Chassot
1661 Le Pâquier Tél. 026 912 35 26

Prenez soin de vous !

ABONNEMENTS CFF « FLEXICARD »

La commune du Pâquier met à votre disposition chaque jour deux abonnements généraux CFF au prix de **CHF 44.– par jour et par abonnement.**

La vente par des intermédiaires est interdite et aucune réservation n'est acceptée par courriel !



Avec cet abonnement, vous voyagez librement avec les CFF et la plupart des chemins de fer privés dans toute la Suisse. D'autres abonnements Flexicard sont également à disposition dans d'autres bureaux communaux.

En vous connectant sur le site internet <http://www.sugarcube.ch/agflexi/>, vous avez la possibilité de vérifier les disponibilités des « Flexicards » dans d'autres communes. Ce portail affiche les cartes journalières CFF disponibles chaque jour par commune. Seules les communes inscrites et désireuses d'être visibles y sont affichées. De plus, le portail ne permet pas la vente de carte journalière, seules les communes y sont habilitées. De ce fait, les coordonnées utiles aux réservations sont inscrites pour chaque commune.

NUMÉROS UTILES

Administration communale			
Téléphone		026 912 61 81	
Site internet		www.lepaquier.ch	
Courriel	Catherine Beaud		catherine.beaud@lepaquier.ch
	Jean-Claude Duriaux		commune@lepaquier.ch
	Mélanie Marcuet		melanie.marcuet@lepaquier.ch
	Fany Mollet		fany.mollet@lepaquier.ch
	Maya Perroud		maya.perroud@lepaquier.ch
	Janick Vega		janick.vega@lepaquier.ch
Conseil communal			
Syndique	Badoud, Antoinette	078 765 96 65	antoinette.badoud@lepaquier.ch
Vice-syndique	Morand, Erika	079 330 08 57	erika.morand@lepaquier.ch
Conseillers communaux	Bisaz, Antje	079 501 60 05	antje.bisaz@lepaquier.ch
	Eguizábal, Eduardo	079 649 28 88	eduardo.eguizabal@lepaquier.ch
	Gremaud, Joseph	079 262 65 76	joseph.gremaud@lepaquier.ch
	Gremaud, Nicolas	079 257 54 47	nicolas.gremaud@lepaquier.ch
	Meloni, Sébastien	079 342 74 09	sebastien.meloni@lepaquier.ch

Autres	
Accueil extrascolaire (AES)	078 943 98 80
Agence AVS, secrétariat communal	026 912 61 81
Ambulance	144
Association Alzheimer Fribourg	026 481 37 81
Association d'Accueil Familial de Jour	026 912 33 65
CAS et REGA	1414
Centre psycho-social, Bulle	026 305 63 73
Concierge école et salle polyvalente, M. Markus Häseli	078 698 81 50
Crèche – A Petits Pas..., Broc	026 921 39 96
Crèche – Les Chemins de l'Enfance, Bulle	026 921 39 96
Crèche – Les Galopins, Marsens	026 915 35 38
Crèche – Les Lutins, Bulle	026 912 36 61
Crèche – Les Zoubilous, Enney	026 919 10 97
Crèche – Tartine et chocolat, Bulle	026 912 14 13
Ecole maternelle « Les P'tits Gribouilles », Le Pâquier	026 912 15 15
Ecole primaire	026 912 88 39
Feu	118
Feu (Commandant) – Cap Cédric Dématraz	079 446 27 32
Fondation afag	026 912 94 38
Hôpital fribourgeois (HFR), Fribourg	026 306 00 00
Hôpital fribourgeois (HFR), Riaz	026 306 40 00
Maman de jour – Mme Lucia Cavuscens, Le Pâquier	079 584 80 57
Maman de jour – Mme Nicole Jordan, Le Pâquier	078 680 43 35
Médecin de garde pour la Gruyère	026 304 21 36
Nids de guêpes (destruction) - M. Claude Fracheboud	079 757 99 67
Permanence dentaire	026 322 33 43
Permanence des pharmacies	026 912 33 00
Police	117
Puériculture Croix-Rouge	026 347 38 83
Ramoneur – M. Christian Perriard	079 446 15 83
Réseau santé et social, Bulle	026 919 00 19
Salle polyvalente – Réservations	026 912 61 81
SOS futures mamans	026 912 35 55
SMAD Fribourg (soins à domicile) – Sarine, Grand Fribourg, Broye, Singine	079 238 53 34
SMAD Fribourg (soins à domicile) – Gruyère	079 238 52 83
SMAD Fribourg (soins à domicile) – Glâne	079 238 52 80
SMAD Fribourg (soins à domicile) – Veveyse	076 549 81 84
SMAD Fribourg (soins à domicile) – Pédiatrie	079 945 77 94

SOCIÉTÉS LOCALES

Nom de la société	Président(e)s	Contact
Amicale du Bour de Coeur	Jean-Pierre Jacquat	079 634 38 93
Amicale des pompiers	Denis Monney	079 708 51 48
Cadets de l'Albergine	Elisa Bussard	077 414 65 10
Chœur-mixte l'Amitié	Laetitia Pinto da Costa	079 689 75 20
FC La Tour – Le Pâquier	Jean-Pierre Wehren	079 634 40 85
Football-Club Juniors	Jean-Pierre Wehren	079 634 40 85
Groupement paroissial des Dames	Anny Gremaud	079 295 18 85
Gym Dames	Antoinette Chassot	026 912 35 26
Gym Hommes	Gérard Barbey	079 283 88 91
Intersociété	Vincent Andrey	079 345 32 05
Jeunes Tireurs	Paul Ottoz	026 912 34 53
Maîtrise des écoles	Catherine Gremaud	079 764 92 64
O2 Mountainbike	Nicolas Jacquat	079 658 50 55
Paroisse	Paul Ottoz	026 912 34 53
Ski-Club « Moléson »	Jean-Claude Duriaux	079 250 92 61
Société d'intérêt villageois	Yannick Tissot-Daguette	079 221 67 52
Société de jeunesse	Simon Beaud	076 573 87 00
Société de musique l'Albergine	Vincent Andrey	079 345 32 05
Société de tir « Sautaux »	Nicole Pugin	079 810 60 58



bella vita



concessionnaire BIO

douces angevines / estime & sens / human / couleur caramel / manucurist

SOINS VISAGE ET CORPS / maquillage / épilation au sucre, au fil, à la cire tiède
RADIO FRÉQUENCE zoner anti-âge trilogy rajeunissement et régénération de la peau
ÉPILATION ÉLECTRIQUE avec Apilus xCell Pur (certificat Apilus Masterclass)

manuela ruffieux / rue de prachaboud 21 / 1661 le pâquier
079 548 55 06 / ruffieux.manuela@hotmail.com / www.institut-bellavita.ch
ouvert du lundi au samedi sur rdv



Rue des Ecoles 15
1635 La Tour-de-Trême

- informatique
- solutions d'impressions

Seydoux PAPETERIE
BUREAU SA

www.futurformatic.ch

www.seydouxxsa.ch

www.lapaquier.ch

